

SCOLARISATION ET TRANSFORMATIONS  
SOCIALES EN MILIEU RURAL AU LIBAN

L'élargissement de la scolarisation à de nouvelles couches sociales est-il un facteur de transformations en milieu rural? Tel semble être le thème principal du Colloque de Dubrovnik. Bien que la réponse à la question ainsi posée soit évidente et ne pose aucun doute à l'observateur tant soit peu averti de l'évolution sociale en pays méditerranéens, les données positives réunies à partir d'enquêtes sont malheureusement trop peu nombreuses pour qu'on puisse prétendre décrire exhaustivement les transformations entraînées en milieu rural par le développement de la scolarisation. Tel est en particulier le cas au Liban où les enquêtes de sociologie rurale sont encore à l'état de l'enfance. Aussi nous nous contenterons ici d'éclairer partiellement le problème à partir de données récemment réunies par un sociologue libanais auprès d'une grande entreprise industrielle de son pays (1).

Le but de l'enquête était notamment de dégager les transformations sociales nées du passage à l'industrie d'une main-d'oeuvre d'origine rurale. Aussi le choix de l'entreprise étudiée s'expliquait-il en grande partie par sa localisation à Chekka, village situé en plein milieu rural. La Société des Ciments libanais, fondée en 1929, semble avoir été la première expérience de développement industriel à l'échelle régionale au Liban. Grâce à elle, la région de Chekka est passée du stade agricole au stade industriel et aujourd'hui un important complexe industriel s'y articule. Quant au recrutement du personnel, il s'est fait surtout à partir de bases géographiques régionales : la plupart des salariés sont originaires des localités rurales proches de l'usine. Beaucoup d'entre eux y résident encore et y mènent des activités agricoles d'appoint : culture du tabac, de l'olivier, du figuier, de la vigne, etc.

---

(1) Voir Lucien Bérouti, La main-d'oeuvre d'une grande entreprise industrielle au Liban : la Société des Ciments Libanais, Beyrouth, Faculté des Sciences Sociales de l'Université Libanaise, à paraître prochainement.

L'enquête par sondage menée auprès des ouvriers (60 ouvriers interrogés sur un total de 600 ouvriers) a notamment permis de connaître leur niveau d'instruction ainsi qu'un certain nombre de caractéristiques ayant trait à leurs conditions économiques et sociales ainsi qu'à leurs attitudes. Nous essaierons par la suite de relier ces caractéristiques à leur niveau d'instruction, indirectement du moins, puisqu'elles ont été étudiées dans l'enquête en fonction de l'âge des ouvriers et que celui-ci présente une forte corrélation avec leur niveau d'instruction.

## I - NIVEAU D'INSTRUCTION DES OUVRIERS

Le niveau d'instruction des ouvriers laisse généralement à désirer. Certains d'entre eux (10%) ne savent même pas signer leur nom. D'autres, beaucoup plus nombreux, ne savent pas lire (33%) ni écrire (40%), obstacle majeur à leur qualification: les ouvriers qualifiés sont généralement plus instruits que les ouvriers spécialisés ou les manoeuvres simples. Du reste, même les ouvriers alphabètes ont rarement dépassé le stade des études primaires, poursuivies dans des écoles locales à caractère le plus souvent privé et confessionnel. Rares sont d'autre part les cas d'ouvriers ayant reçu une formation technique préalablement à leur entrée à l'usine, la plupart d'entre eux ayant été formés sur place.

Toutefois, cet état de choses semble en voie d'évolution. C'est ainsi que les jeunes ouvriers sont plus instruits que les vieux, le niveau général d'instruction des régions voisines de l'usine s'étant élevé avec le temps. Les ouvriers âgés sont aussi ceux qui présentent la plus forte proportion d'ouvriers ne sachant pas signer leur nom: 29% des ouvriers âgés entre 51 et 60 ans ne savent pas signer leur nom, contre 6% des ouvriers âgés entre 41 et 50 ans et 5% des ouvriers âgés entre 31 et 40 ans. Quant aux ouvriers âgés entre 21 et 30 ans, ils savent tous signer leur nom. D'autre part, les ouvriers les plus âgés (ceux qui ont entre 51 et 60 ans) sont aussi ceux qui présentent la plus forte proportion d'ouvriers ne sachant pas lire ni écrire: 57% contre 17% seulement des ouvriers âgés entre 21 et 30 ans. En effet, l'on assiste aujour-

./.

d'hui à un début de généralisation de l'instruction primaire, qui gagne des couches de plus en plus nombreuses de la population, tandis qu'autrefois (cas d'ouvriers âgés) il s'agissait d'une instruction à caractère plus personnel, délivrée par un maître itinérant ou le cheikh du village. Enfin, les jeunes ouvriers ont dans l'ensemble effectué un plus grand nombre d'années d'études que les vieux.

Le niveau d'instruction des ouvriers présentant ainsi une certaine corrélation avec leur âge, nous étudierons par la suite leurs caractéristiques en fonction de leur âge, pris comme indice de scolarisation. Si ce procédé n'est pas absolument correct et que l'âge reflète autre chose que le niveau d'instruction, il a fallu néanmoins y recourir, l'âge seul ayant été retenu comme variable dans l'enquête précitée (2).

## II - TRADITIONS PROFESSIONNELLES DES OUVRIERS

On ne peut parler à propos des ouvriers de traditions industrielles, au sens véritable du terme. Il s'agit surtout d'une main-d'oeuvre d'origine rurale, mal préparée au travail industriel, qu'il s'agisse de l'occupation du père, principalement dans le secteur primaire, ou des activités antérieures des ouvriers, principalement agricoles aussi.

Néanmoins, les traditions industrielles sont susceptibles d'être créées, avec la création d'une large zone industrielle, le développement de l'enseignement, notamment technique et l'évolution de la politique de recrutement, de formation et d'intégration de l'entreprise, plus soucieuse avec le temps de qualification. C'est ainsi que les jeunes ouvriers ont davantage de traditions industrielles que les vieux. En effet, ce sont les ouvriers jeunes, âgés entre 21 et 40 ans, qui ont la plus forte proportion d'ouvriers ayant leurs pères appartenant au secteur secondaire (12% d'entre eux contre 12,5% aux ouvriers âgés entre 41 et 60 ans): avec le temps, l'entreprise a commencé à engager les fils de ses anciens ouvriers, tandis que les pères des ouvriers relativement plus âgés n'ont pas connu ce même milieu industriel. D'autre part, les ouvriers jeunes ont aussi la plus forte proportion d'ouvriers ayant exercé une activité

---

(2) En même temps que la qualification, l'ancienneté et la religion.

industrielle antérieurement à leur entrée à l'usine (25% des ouvriers âgés entre 21 et 40 ans contre 16% des ouvriers âgés entre 41 et 60 ans) et la plus faible proportion d'ouvriers ayant exercé une activité agricole (46% contre 66%). Notons au passage que tandis que l'âge moyen du début de la vie de travail se situe pour l'ensemble des ouvriers aux alentours de 16 ans, il se situe après l'âge de 18 ans pour les ouvriers âgés entre 21 et 30 ans, avec la prolongation de la scolarité, ce qui confirme la corrélation évoquée plus haut.

### III - MOTIVATIONS A L'ORIGINE DE L'ENTREE DES OUVRIERS A L'USINE.

Ces motivations varient avec l'âge des ouvriers. Tandis que les ouvriers jeunes, âgés entre 21 et 40 ans, mentionnaient le plus fréquemment un "pull factor", le désir d'avoir un métier (64% d'entre eux contre 31% des ouvriers âgés entre 41 et 60 ans), les ouvriers relativement plus âgés, âgés entre 41 et 60 ans, mentionnaient plus fréquemment un "push factor", l'insuffisance du revenu (66% d'entre eux contre 36% des ouvriers âgés entre 21 et 40 ans). En effet, les ouvriers jeunes n'ont souvent pas eu l'occasion d'exercer une activité antérieurement à leur entrée à l'usine.

### IV - ATTITUDES DES OUVRIERS FACE AU PROGRES TECHNIQUE

Si les ouvriers adoptent des attitudes plutôt favorables au progrès technique, le plus souvent synonyme pour eux de productivité et par suite de promotion, cette attitude existe surtout chez les jeunes ouvriers: ils y sont le plus favorables (100% des ouvriers âgés entre 21 et 30 ans), alors que les ouvriers les plus vieux, âgés entre 51 et 60 ans, y sont le plus défavorables (7% d'entre eux).

### V - SITUATION RESIDENTIELLE DES OUVRIERS

En venant travailler à l'usine, les majorité des ouvriers n'ont pas changé de lieu de domicile et continuent à résider à l'endroit de leur lieu de naissance. Quant aux ouvriers qui ont changé de lieu de domicile en venant travailler à l'usine, ils ne représentent que le tiers de

./.

l'ensemble. Venant généralement de localités éloignées, ils se sont installés dans le voisinage de l'usine.

Toutefois, ces migrations tendent à diminuer. C'est ainsi que parmi les ouvriers ayant changé de lieu de domicile en venant travailler à l'usine, on rencontre une plus forte proportion d'ouvriers ayant plus de 15 ans d'ancienneté (40%) que d'ouvriers ayant moins de 15 ans d'ancienneté (27%). Ceci pourrait peut-être s'expliquer par le fait qu'avec le développement industriel de Chekka, l'entreprise a davantage tendance à recruter des ouvriers de cette région, souvent les fils de ses anciens ouvriers.

#### VI - ATTITUDES DES OUVRIERS FACE A LA LIMITATION DES NAISSANCES

Devant les charges occasionnées par un trop grand nombre d'enfants (nombre moyen de 5 par ouvrier), la majorité des ouvriers penchent pour la limitation des naissances. Toutefois, l'opinion des ouvriers varie avec leur âge. C'est ainsi que les ouvriers jeunes, âgés entre 21 et 40 ans, sont plus favorables (78%) que les ouvriers relativement plus vieux, âgés entre 41 et 60 ans (50%), les ouvriers jeunes étant apparemment plus libérés des croyances traditionnelles que les vieux, qui subissent davantage l'emprise des interdictions religieuses et de l'ignorance.

#### VII - SOURCES DE REVENU

Plus de la moitié des ouvriers ont d'autres activités, principalement agricoles, que le travail à l'usine. Toutefois, le pourcentage des ouvriers ayant une activité agricole croît avec l'âge: 79% des ouvriers âgés entre 51 et 60 ans ont une activité agricole contre 17% seulement des ouvriers âgés entre 21 et 30 ans, ce qui indique la désaffection des jeunes ruraux à l'égard d'une activité qui ne suffit plus à nourrir son homme, dans un contexte de poussée démographique et d'élévation des aspirations. Ceci ne manque pas d'être inquiétant quand on sait par ailleurs que les deux tiers des ouvriers âgés entre 21 et 30 ans ont la possibilité d'hériter un jour de terrains cultivables (alors que 30% seulement de tous les ouvriers ont cette même possibilité).

./.

### VIII - NIVEAU DE SATISFACTION

La réponse à cette question ne saurait être tranchée: des éléments de satisfaction coexistent avec des éléments d'insatisfaction chez les ouvriers.

D'une part, la majorité des ouvriers se sont facilement adaptés au travail industriel, trouvent une certaine satisfaction à accomplir leur travail dans une ambiance et avec des supérieurs qui les satisfont aussi et estiment la situation ouvrière dans l'entreprise relativement bonne. Mais de l'autre, cette même majorité d'ouvriers est mécontente de ses salaires, s'estime insuffisamment informée sur ce qui se passe dans l'entreprise, trouve qu'on ne prend pas assez en considération le mérite de chacun et se plaint de discriminations. Dans l'ensemble, il s'agit donc d'une main-d'oeuvre relativement satisfaite, ce qu'expliquent à la fois la disparité entre son revenu actuel et son revenu antérieur et la politique de main-d'oeuvre de l'entreprise, qui accorde à ses salariés des avantages de nature à se les attacher, mais aussi d'une main-d'oeuvre individualiste, préoccupée surtout par la recherche d'un revenu supérieur, "économisme" à l'origine de son entrée à l'usine.

Néanmoins, le niveau de satisfaction des ouvriers varie avec leur âge. Si les ouvriers âgés entre 21 et 40 ans éprouvent le plus de satisfaction à accomplir leur travail et sont les plus contents de leurs salaires, les ouvriers plus vieux, âgés entre 41 et 60 ans, sont par contre les plus satisfaits de l'ambiance de travail ainsi que de leurs supérieurs, étant, semble-t-il, à la fois moins ardents, plus réalistes et plus compréhensifs que les premiers.

### IX - DESIR DE MOBILITE PROFESSIONNELLE

A un turn-over assez lent du personnel ouvrier semble correspondre un désir de mobilité professionnelle assez faible dans l'ensemble, ce qui peut être interprété à la fois comme un indice de satisfaction, la condition actuelle des ouvriers présentant certains avantages, surtout si on la compare à leur condition antérieurement à leur entrée à l'usine, et comme un indice d'adaptation passive, grâce à l'habitude et en l'absence de possibilités en dehors de l'usine.

./.

Néanmoins, le désir de mobilité professionnelle semble varier avec l'âge des ouvriers. Ainsi les jeunes ouvriers semblent plus désireux de changements professionnels que les vieux, l'âge fortifiant l'attachement au poste de travail et à l'entreprise : 36% des ouvriers âgés entre 21 et 40 ans voudraient faire un autre travail contre 31% des ouvriers âgés entre 41 et 60 ans; 51% des premiers accepteraient un emploi ailleurs si on leur proposait mieux, contre 44% seulement des seconds. Les jeunes ouvriers, davantage scolarisés que les vieux ouvriers, ont aussi un niveau d'aspiration plus élevé.

#### X - PARTICIPATION SYNDICALE

Le degré élevé de syndicalisation à l'intérieur de l'entreprise masque en fait un taux assez faible de participation syndicale véritable ainsi qu'une réelle insatisfaction. L'un et l'autre sont dus à l'individualisme des ouvriers, qui croient davantage en une promotion individuelle qu'en la réussite de l'action collective, cet individualisme étant renforcé par la prise en considération des vices inhérents au syndicat, dont le moins important n'est sans doute pas l'inefficacité.

Toutefois, il semble que le taux de participation syndicale diminue avec l'âge des ouvriers. Ainsi présentent la plus forte proportion d'ouvriers s'intéressant à l'action du syndicat les ouvriers âgés entre 21 et 40 ans (50% d'entre eux contre 31% des ouvriers âgés entre 41 et 60 ans). Les ouvriers les plus jeunes seraient-ils moins individualistes que leurs aînés?

Mais, si les ouvriers les plus jeunes manifestent le plus d'intérêt pour l'action du syndicat, ils en sont par contre les moins satisfaits: 14% seulement des ouvriers âgés entre 21 et 40 ans le sont, contre 41% des ouvriers âgés entre 41 et 60 ans. La satisfaction syndicale semble être ici une fonction inverse du taux de participation syndicale, l'insatisfaction s'élevant avec ce dernier taux et le désintérêt manifesté par les ouvriers pour l'action du syndicat les protégeant en quelque sorte contre d'éventuelles désillusions, auxquelles sont davantage exposés les ouvriers qui s'y intéressent. D'autre part, si les ouvriers les plus jeunes sont peut-être moins individualistes que leurs aînés, ces derniers sont par contre plus souples et plus compréhensifs, en même temps que moins exposés à l'insatisfaction du fait de leur moindre taux de participation syndicale.

./.

## XI - PARTICIPATION POLITIQUE

Les ouvriers semblent aussi manifester un faible degré de participation à la vie politique du pays. Mais ceci ne les empêche pas d'avoir des aspirations bien définies, la plupart se rapportant à l'amélioration de leur situation matérielle. Dépourvus de conscience de classe, ils font confiance pour la réalisation de ces aspirations, plutôt qu'à un changement de régime, au système actuel, à travers l'influence des syndicats et de l'opinion publique sur l'action gouvernementale.

Toutefois, le degré de participation politique semble varier avec l'âge. C'est ainsi que les ouvriers jeunes, âgés entre 21 et 40 ans, s'intéressent davantage à la politique que les ouvriers relativement plus vieux, âgés entre 41 et 60 ans (29% des premiers contre 9% des seconds), ce qui peut expliquer leur niveau plus élevé d'instruction ainsi que leur plus grande ouverture d'esprit.

## XII - CONCLUSIONS

Au terme de cet exposé, il peut être utile de revenir à la problématique posée dans l'introduction. Que l'élargissement de la scolarisation à de nouvelles couches sociales soit un facteur de transformations en milieu rural, voilà qui ne doit poser aucun doute aux observateurs. Dans le cadre limité d'une enquête de sociologie industrielle, nous avons pu puiser quelques éléments qui corroborent cette affirmation.

Nous avons d'abord constaté le fait de l'extension de la scolarisation en milieu rural, attesté par la supériorité du niveau d'instruction des jeunes ouvriers sur celui de leurs aînés. En fonction de cette extension, nous avons ensuite décrit quelques transformations sociales intervenues en milieu rural : les jeunes ouvriers, plus instruits que leurs aînés, ont aussi davantage de traditions et de motivations industrielles; ils manifestent une certaine désaffection à l'égard des activités agricoles, résident plus à proximité de l'usine et se montrent plus favorables au progrès technique et à la limitation des naissances; ils sont plus difficiles à satisfaire, ayant un niveau d'aspiration plus

./.



# الجمهورية اللبنانية

مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية  
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

9.

élevé et un plus grand désir de mobilité professionnelle; enfin, ils témoignent d'une plus grande participation en matière syndicale et politique.

Toutes ces différences attestent à leur tour une évolution dans le sens d'une plus grande libération des croyances et des valeurs traditionnelles, évolution significative d'un système social en transition et favorisée en particulier (et non exclusivement) par le développement de la scolarisation.

République Libanaise  
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative  
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public  
(C.P.E.S.P.)

le 31 juillet 1965.